

Commission géographique



Le Syndicat des berges de l'Oise à la reconquête des
bords de la rivière

le 18 septembre 2018

1- Contexte

2- Evolution des statuts

3- Les actions

1- Contexte: depuis 2003, le SMBO c'est :

90 km de berges et un territoire en évolution (contexte GEMAPI)

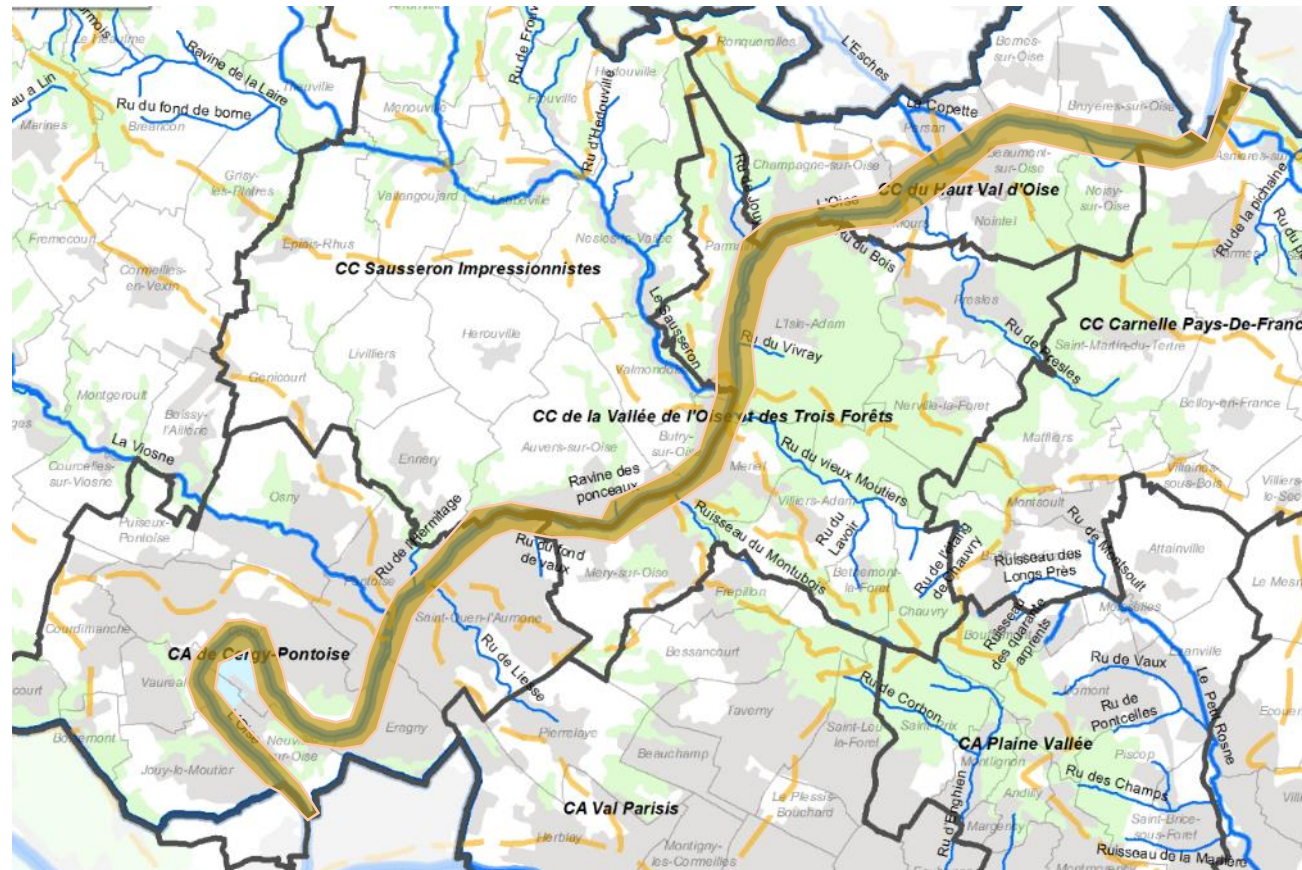
22 communes riveraines de l'Oise dans le Val d'Oise

Membres : CD95, 2 EPCI, les communes riveraines

Un budget de 1,3 M€ en moyenne

40 Membres et C. VILLALARD (Pdte depuis 2015)

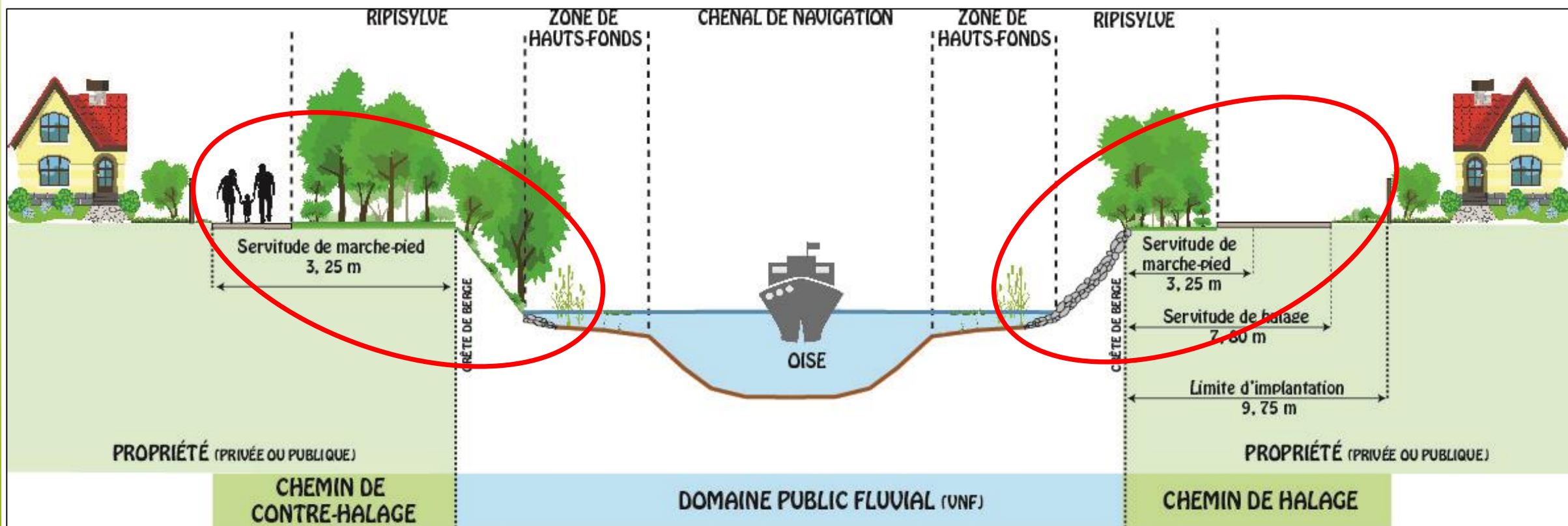
une équipe de 3,75 ETP (3/4 ETP Ingénieur, 2 ETP Techniciens, 1 ETP responsable administrative)



Budget : environ 1,3 M€

1- contexte : Le domaine d'intervention

- talus de berges via une convention avec VNF
- chemin de halage et de contre halage



Ce tronçon est le premier de la passionnante option de l'Avenue Verte London-Paris via Beauvais. D'une rive à l'autre de l'Oise, le parcours mène vers des villes et villages remarquables. De Pontoise à Auvers-sur-Oise ou de L'Isle-Adam aux portes de l'abbaye de Royaumont, la vallée fut source d'inspiration des plus grands peintres.

1- contexte: Les atouts du territoire

- la rivière comme espace naturel et lieu de détente (footing, randonnée, sports nautiques, ...)
- Patrimoine (Auvers, Pontoise, L'Isle-Adam, ...)
 - Impressionnistes (Van gogh, Pissarro,
 - monuments historiques et architecture remarquable
- Nombreuses haltes fluviales (env. 10)
- Cheminements globalement praticables (itinéraire Paris-Londres, halage et contre-halage) (**Quelques points noirs**)

➔ **Continuité à maintenir et restaurer**



1- contexte: Les problématiques

- une rivière chenalisée depuis près de 200 ans
- un rehaussement important des lignes d'eau en 1959-1975
 - > modification importante de la configuration du cours d'eau
 - > dégradation progressive des berges et des cheminement (disparition du cordon d'hélophytes de protection)
- batillage
- urbanisation importante du lit majeur + occupation des berges (pontons, extension jardin)
- des cheminements accessibles mais pas pour tous les usages
- bateaux logements



- **1- contexte: une gestion complexe des usages**

- appropriation des berges par les riverains (ponton, jardinet, renforcements hétéroclites, ...)
- sur le halage (9,75 m) cohabitation de différents usages (vélo, randonnée)
- sur le contre halage (3,25m) uniquement les piétons
- Navigation :
 - érosion de berges
 - sur-inondation lors de crues
 - canal Seine Nord Europe / MAGEO
- Jets-ski (2 zones de vitesse) problème l'été pour les riverains
- pêche (fenêtres anarchiques dans la végétation)

 **Usages à concilier pour une valorisation optimale**



2- modification des statuts

- La **Compétence GEMAPI** à nécessité la révision des statuts du SMBO pour prendre en compte le nouveau rôle des EPCI
- Cabinet Landot et Calia Conseil ont assisté le SMBO

4 réunions ont eu lieu le 24 octobre 2017, le 15 janvier 2018, le 11 avril et le 23 mai et complétées par des échanges nombreux avec les EPCI pour la rédaction statut.

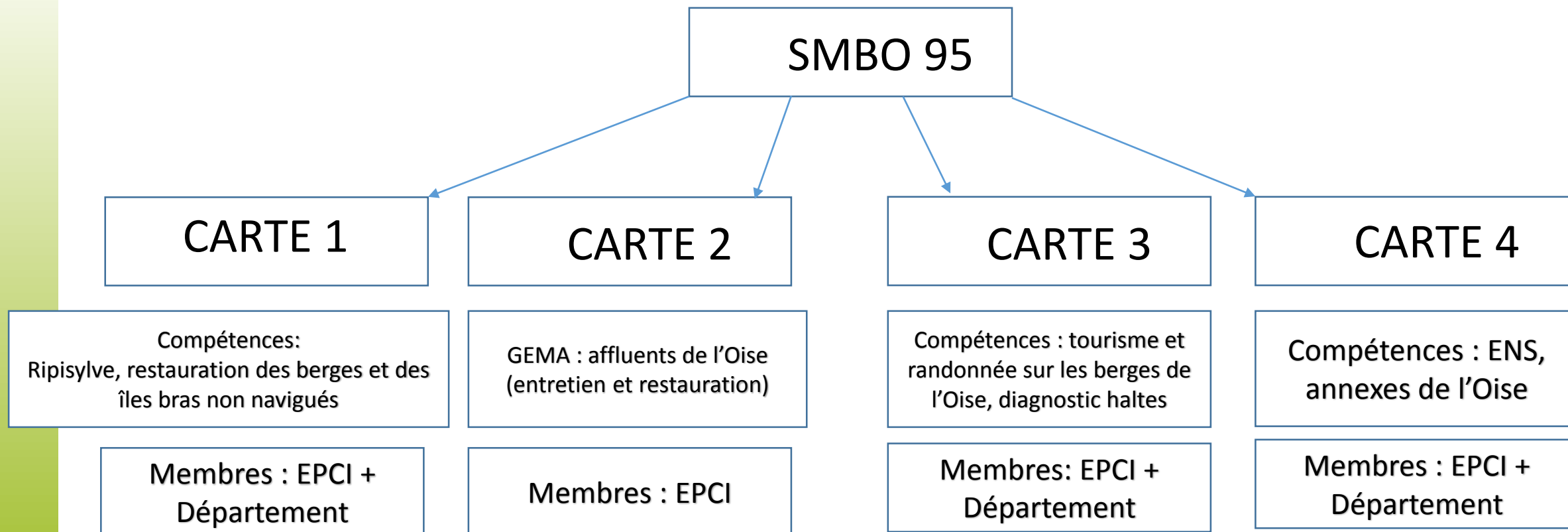
2- modification des statuts

Les modifications des statuts concernent :

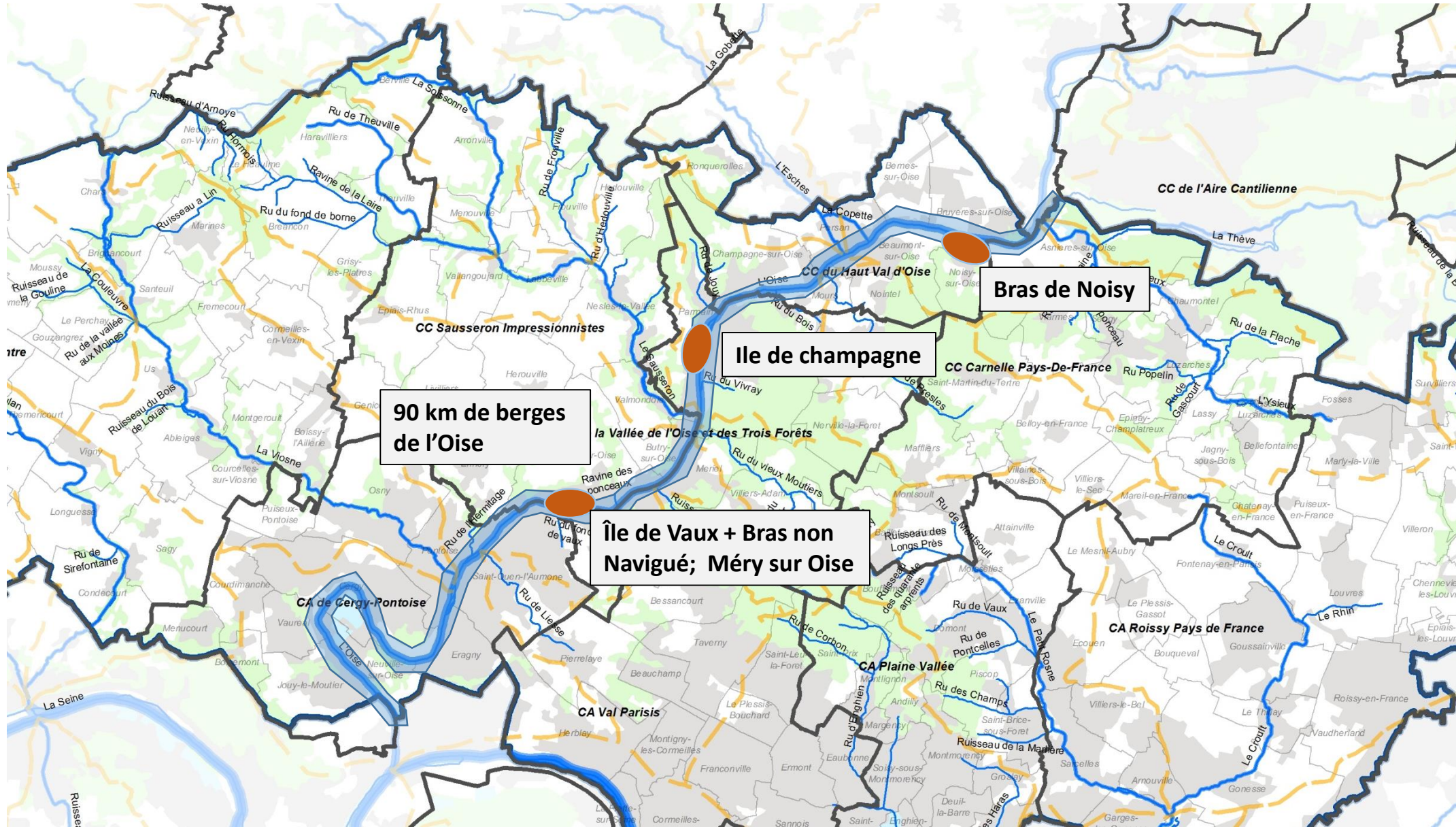
- une extension de périmètre
 - nouvelles compétences : Tourisme, espaces naturels humides, cours d'eau affluents)
 - ajout de la commune de Maurecourt (78) soit 23 communes riveraines de l'Oise
- une modification des membres (uniquement 5 EPCI et Département du Val d'Oise)
- le nom : « Syndicat mixte du bassin de l'Oise en Val d'Oise » (SMBO95)
- clés de répartition financière
- critères de gouvernance

application au **1^{er} Janvier 2019**

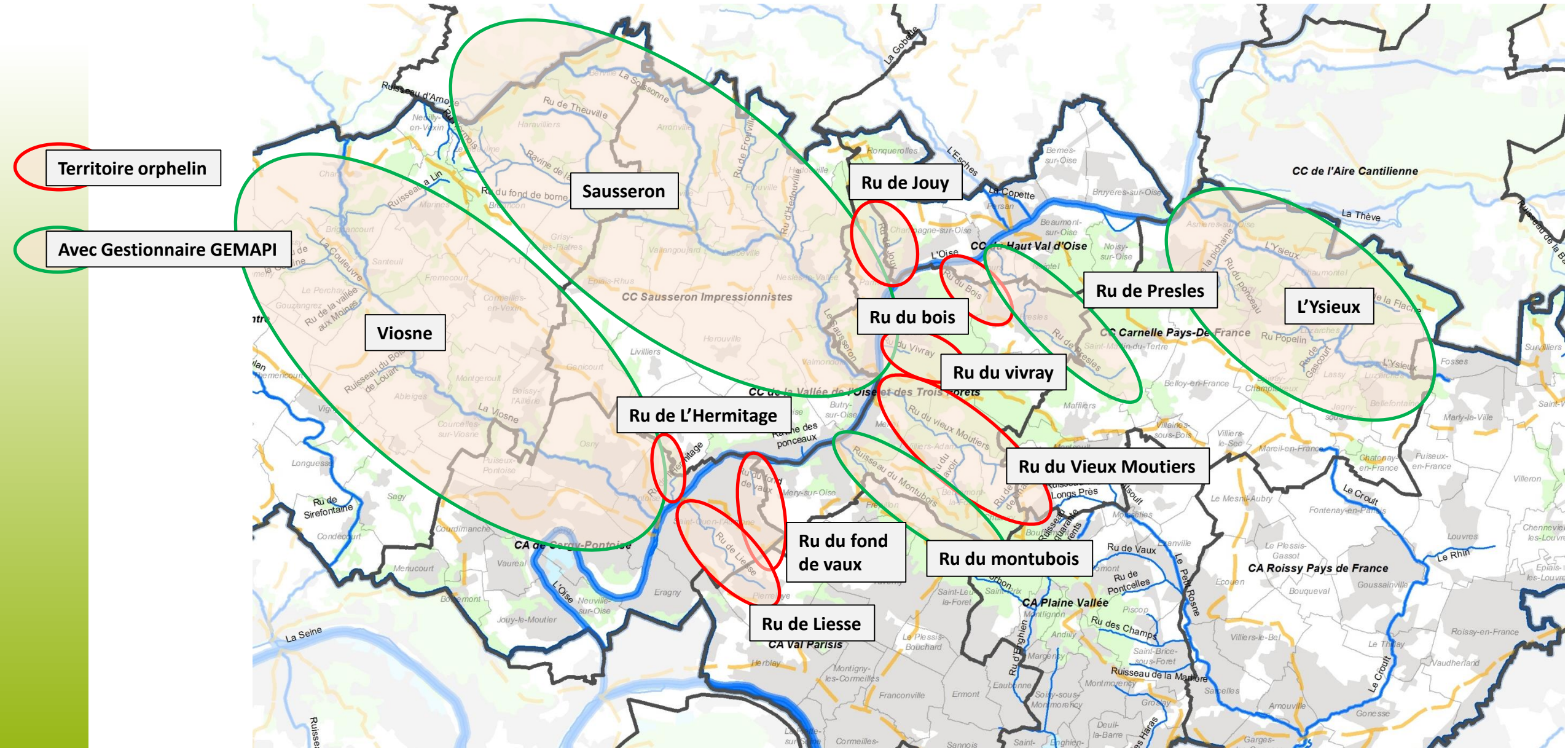
2- modification des statuts : structuration



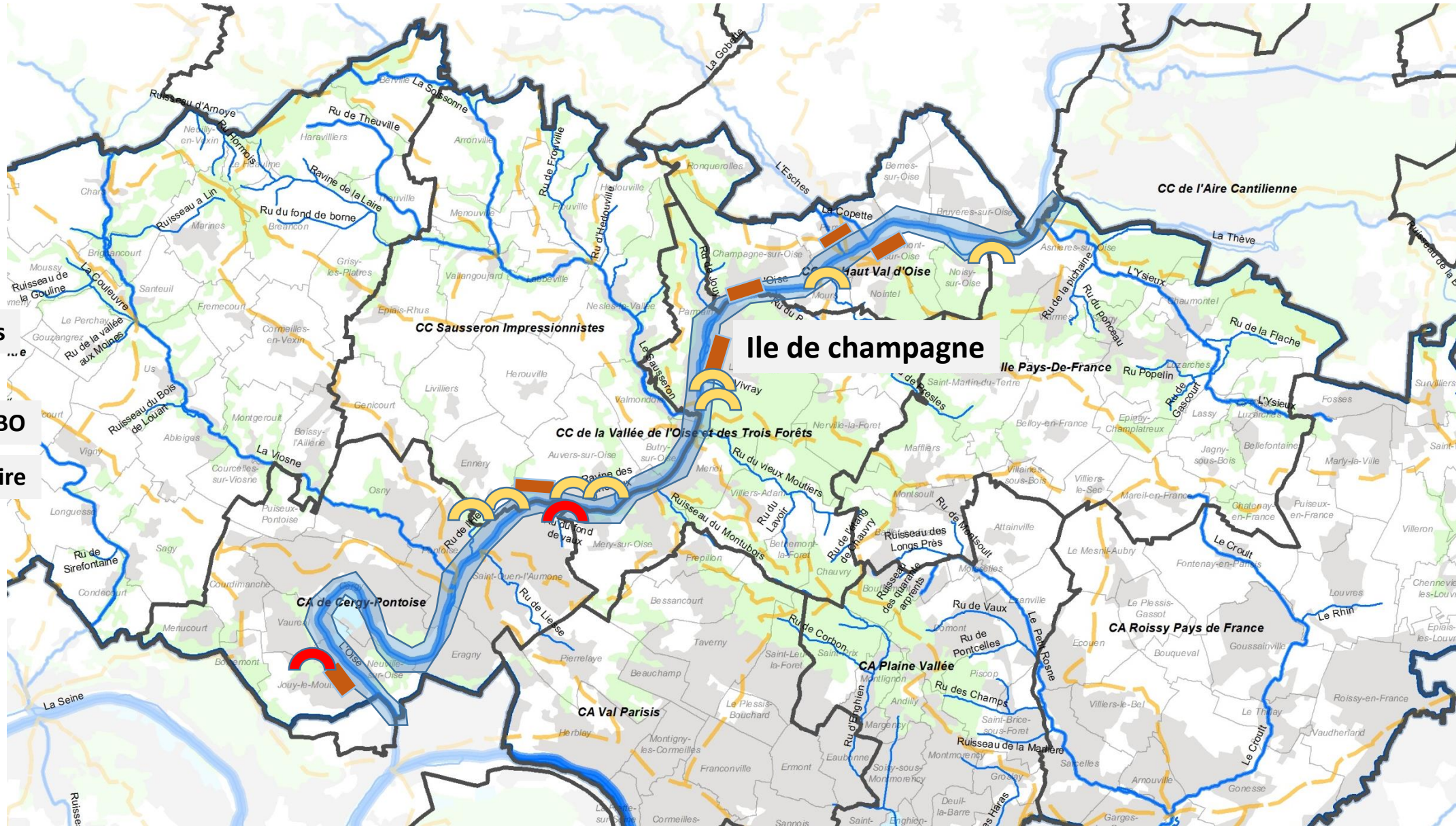
CARTE 1 : GEMA berges de l'Oise



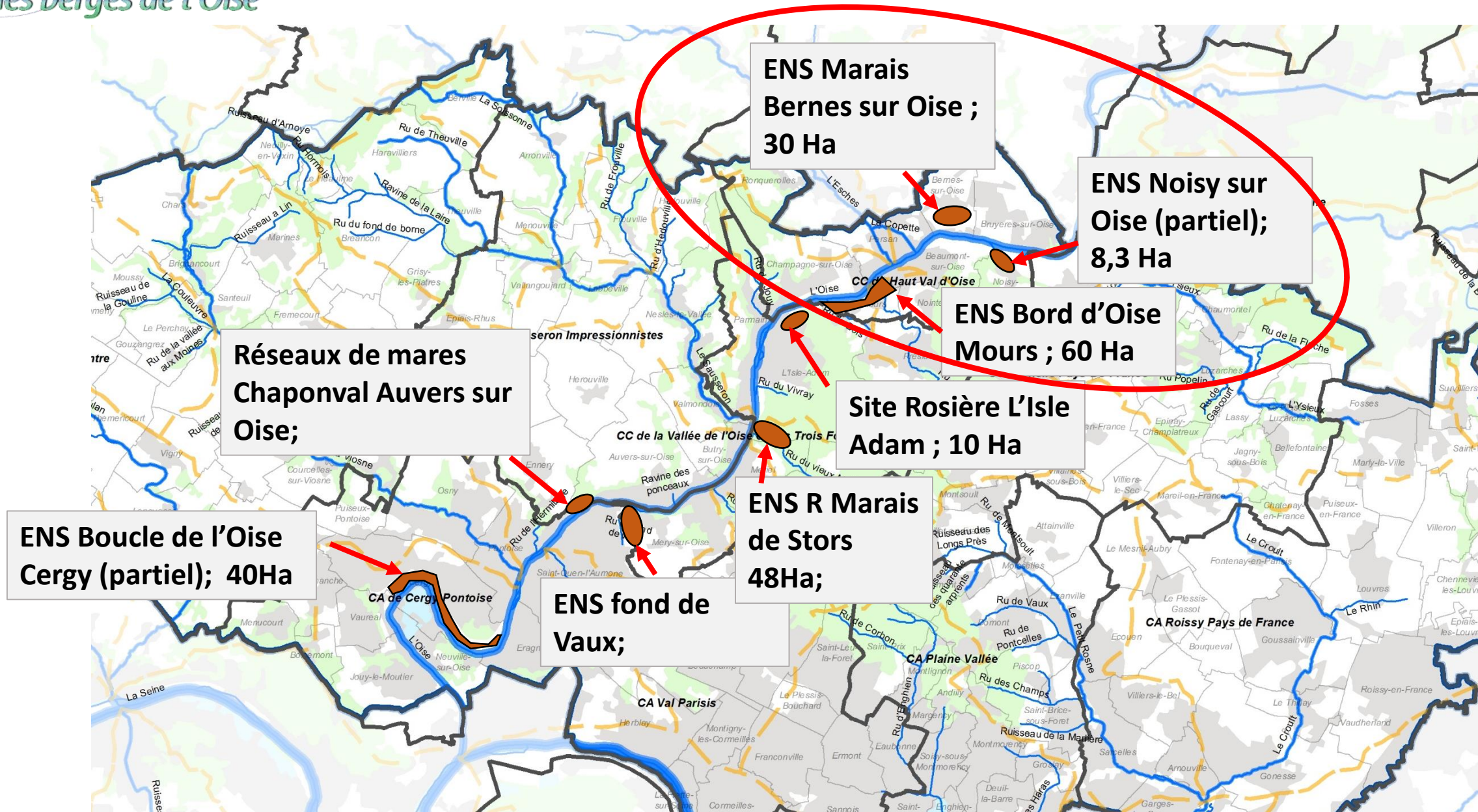
CARTE 2 : GEMA rus affluents



CARTE 3 : Tourisme et randonnée



CARTE 4 : ENS + zones humides



3- les actions : programmes d'actions

- Carte 1 :

programme ripisylve 2017-2024

programme restauration des berges

- Carte 3 :

programme d'entretien des espaces verts (cheminement, risbermes, feuilles,

à créer:

programme diagnostic haltes

programme mobiliers (passerelles, limitation accès, ...)

programme restauration et création de cheminement

étude de continuité piétonne et cyclable

- carte 2: tout est à créer

- carte 4: adaptation des programmes d'actions à une vision sur 3 ENS en prenant en base les programmes existants.

- **Les actions « écologiques » de mise en valeur de la rivière**
 - gestion différenciée avec panneaux informatifs
 - entretien des boisements pour maintien de berges et diversification écologique
 - restauration de berges en techniques végétales ou mixtes et recul de clôtures



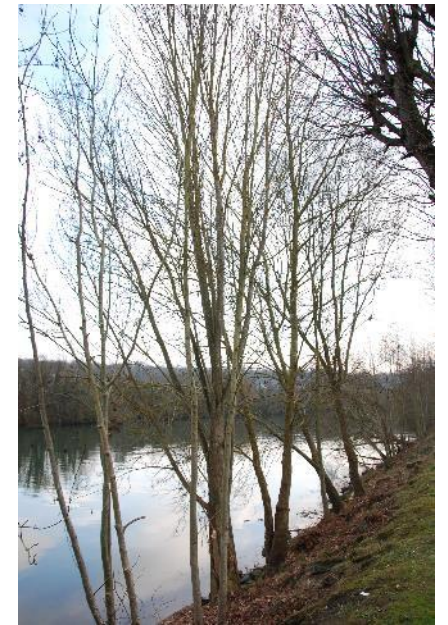
Etat initial



Après les travaux



2 ans après les travaux



- **Les actions « écologiques »
de mise en valeur de la rivière**

CONFORTEMENT DE BERGE À AUVERS SUR OISE



Les travaux 2018 ont débuté sur la commune d'Auvers-sur-Oise. Les parcelles proches de la rivière ont été nettoyées et les nouvelles clôtures installées. Les premiers enrochements sont posés dans l'eau afin de limiter le batillage (vagues) de la navigation sur la berge. La prochaine étape sera une opération de terrassement du talus afin de créer une pente douce et permettre à la végétation de s'enraciner.



- **Les actions de mise en valeur de la rivière**

MUR DU CABOUILLET - LA DERNIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE



Après 8 mois de travaux et deux crues successives, les travaux de restauration du mur du cabouillet sont achevés. Le mur a retrouvé son état d'origine avec son emplacement à bateau-lavoir. Une partie des pierres de l'ancien mur (photo 1) ont été réutilisées dans le nouveau mur (photo 2) elles sont repérables par leurs couleurs plus sombres.



- **Les actions « touristiques »
de mise en valeur de la rivière**

- maintien des continuités piétonnes par des actions de fauchage (2 à 4 fois /an)
- création de fenêtres visuelles pour une meilleure appropriation
- création de cheminements piétons depuis 2016
- restauration et création de passerelles
- mobilier de limitation d'accès



Beaumont sur Oise (2016)



Mours (re-ouverture de chemin)



Auvers sur Oise (2018)

Merci de votre attention